

DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 21  
Date de convocation : 08/06/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 17 juin 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET (a procuration pour Mme DUBUN), DEHEZ (a procuration pour Mme ROLLIN), Mme DEGOS (a procuration pour Mme ROCA), MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE), BATS, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

**Étaient excusés :** MM. LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), DUCASSE, Mmes ROLLIN (a donné procuration à M. DEHEZ), DUBUN (a donné procuration à M. de ZANET), ROCA (a donné procuration à Mme DEGOS), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à Melle POLESE).

**Était absent :** M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C  
délibération n°9**

**OBJET :** Convention « sauvegarde des chauves-souris »

**Rapporteur :** Xavier de ZANET, adjoint au Maire

L'assemblée délibérante autorise M. le Maire à signer une convention, dans le cadre de la sauvegarde des chauves souris, et plus particulièrement à l'église Saint-Jacques.

Le projet de convention est déposé sur le bureau de l'assemblée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Oui l'exposé du rapporteur

**AUTORISE** M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUERES**